



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE



Région académique  
OCCITANIE

académie  
Toulouse



# CAHIER DES CHARGES

## PREVENTION - SANTE - ENVIRONNEMENT EN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

### Formation et Certification



### GRUPE ACADÉMIQUE PSE :

Mme Lesclauze Sylvie - IEN ET SBSSA -

Mme Pomé et Mrs Baylac L. / Grosset V.

- PLP Biotechnologies Santé - Environnement -

# SOMMAIRE

## Cahier des charges académiques - PSE -

### L'ENSEIGNEMENT DE LA PREVENTION - SANTE - ENVIRONNEMENT

- 1. Présentation générale Page 1
- 2. Les textes règlementaires, recommandations et ressources pédagogiques Page 1

### LA FORMATION

- 1. Les rappels sur l'organisation des cycles de formation Page 2
- 2. Les stratégies pédagogiques et méthodes Pages 2, 3, 4

### LES MODALITES DE CERTIFICATION

- 1. Le tableau de synthèse présentant les modalités d'enseignement et d'évaluation
- 2. L'évaluation par épreuve ponctuelle
- 3. Les Informations concernant l'évaluation par CCF dans le cadre de la certification intermédiaire Pages 5 à 7

### LA MISE EN PLACE DES FORMATIONS DE SECOURISME

- 1. L'organisation horaire Page 8
- 2. L'organisation matérielle Page 9

### ANNEXES

- ↳ Annexes 1 et 2 : Proposition d'une situation problème qui favorise l'approche systémique Pages 10 et 11
- ↳ Annexe 3 : Tableaux de mise en relation des capacités et des connaissances Pages 12 à 15
- ↳ Annexe 4: Tableau de synthèse présentant les modalités d'enseignement et d'évaluation de la PSE en Baccalauréat professionnel Page 16
- ↳ Annexe 5 : Les objectifs et la structure de l'épreuve ponctuelle de PSE Pages 17 et 18
- ↳ Annexe 6 : Tableau de mise en correspondance des modules de la PSE et du programme d'Eco-gestion Pages 19 et 20

# L'ENSEIGNEMENT DE LA PRÉVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

## 1. Présentation générale

### 🔔 RAPPELS :

Discipline d'enseignement général, la PSE est un **enseignement obligatoire** dispensé dans l'ensemble des baccalauréats industriels et tertiaires (dont hôtelier) pour un volume global de 84 heures sur les 3 ans, soit **1 heure hebdomadaire**.

Toutefois, il est possible de proposer, notamment en classe de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>, dans le cadre de projets (définis dans le cadre du projet d'établissement) ou d'alignement d'enseignements en barrette une répartition différente : par exemple 2 heures en quinzaine ou 2 heures hebdomadaires sur un semestre.

## 2. Les textes règlementaires, recommandations et ressources pédagogiques

➡ Programme : BO spécial n°2 du 19 février 2009.

➡ Les diplômes intermédiaires : BO n°35 du 24/09/2009, BO n°9 du 15/10/2009.

➡ Modalités d'évaluation de l'enseignement général en BEP : BO n°31 du 27 août 2009, arrêté du 8 juillet 2009.

Modalités d'évaluation de l'enseignement général en CAP : JO du 2 février 2010, arrêté du 8 Janvier 2010.

Modalités d'évaluation de l'enseignement de la PSE : BO n°20 du 20 mai 2010.

Modalités d'évaluation de l'enseignement de la PSE : BO n°30 du 23 juillet 2015, arrêté du 9 juillet 2015.

Circulaire du 29 mars 2016 et nécessité de mieux préparer les élèves aux périodes de formation en milieu professionnel.

BO n°13 du 31 mars 2016 : réussir l'entrée au Lycée professionnel (alléger la pression certificative en classe de 2<sup>nde</sup>).

Arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions d'épreuves de certaines spécialités du CAP et BEP.

➡ Les parcours

BO n°5 du 4 février 20016 : mise en place du parcours éducatif de santé.

BO n°25 du 9 juillet 2015 : parcours avenir.

➡ Guide ressources EDUSCOL.

Power point.

Documents ressources académiques PSE (carte mentale, présentation des outils d'analyse, utilisation des outils numériques, proposition de séquence ...).

Tableaux génériques, tableaux récapitulatifs ...

**sont disponibles sur le site SBSSA** <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/sbssa/>.

## LA FORMATION

➡ Se référer au référentiel PSE : BO spécial n°2 du 19 février 2009 (présentation des modules).

La rénovation de la discipline a constitué un moment privilégié pour faire évoluer sa réflexion et ses pratiques personnelles ou en équipe.

➡ L'enseignement de la PSE conforte l'acquisition du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** ; notamment celles de la culture scientifique. Il contribue pleinement aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, du travail et de l'environnement.

## 1. Les rappels sur l'organisation des cycles de formation

L'enseignement de Prévention Santé Environnement est organisé en modules de formation définis autour de **problématiques**.

↻ En Bac professionnel :

↻ En 2 <sup>nde</sup> professionnelle :	↻ En 1 <sup>ère</sup> professionnelle :	↻ En Terminale professionnelle :
<b>5 modules</b> de formation abordent les domaines de la santé et de l'environnement économique	<b>3 modules</b> de formation sont axés sur le développement durable et la prévention des risques professionnels.	<b>4 modules</b> de formation développent le cadre juridique de l'entreprise et les démarches de prévention dans le monde professionnel.

### **📌 NOUVEAUTES / PROPOSITIONS :**

La circulaire 2016-055 du 29 mars 2016, dans son article 4, rappelle la nécessité de mieux préparer les élèves aux périodes de formation en milieu professionnel.

Elle insiste en particulier sur la connaissance des élèves des attendus du monde professionnel et du respect des règles internes à l'entreprise et plus particulièrement les règles de santé et de sécurité au travail.

Or, l'enseignement de la PSE vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective par l'acquisition, entre autres, de connaissances et de comportements responsables vis-à-vis de la santé et de l'environnement.

Ainsi, une partie du module 8 peut être dispensée en classe de 2<sup>nde</sup> professionnelle afin de participer à l'acquisition de ces compétences particulières et de faciliter l'arrivée des apprenants en entreprise :

➔ **8.1 Repérer les risques professionnels dans l'activité de travail.**

➔ **8.3 Gérer les situations d'urgence.**

En conséquence, pour préparer l'arrivée des élèves en milieu professionnel, l'équipe pédagogique peut proposer un projet de formation intégrant **une réorganisation partielle** des modules en incluant tout ou partie du **module 8 en classe de 2<sup>nde</sup>** et non en classe de 1<sup>ère</sup>Bac Pro.

Autre exemple, la semaine d'accueil et d'intégration peut constituer un support pour aborder certaines de ces notions lors **des formations SST et/ou PRAP.**

En outre, le module 5 : environnement économique et protection du consommateur pourrait être traité en classe de 1<sup>ère</sup>.

## 2. Des stratégies pédagogiques et méthodes

**POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA DISCIPLINE, LE REFERENTIEL DOIT ETRE TRAITÉ DANS SA TOTALITÉ.**

### ➔ QUELQUES STRATEGIES PEDAGOGIQUES :

Afin de couvrir au maximum l'intégralité du programme, il est conseillé de privilégier l'analyse systémique, notamment en classe de 2<sup>nde</sup> professionnelle, en tenant compte de l'obligation de la répartition annuelle des modules et des nouvelles préconisations détaillées dans le paragraphe précédent.

L'Annexe 1 et l'Annexe 2 en détaillent un exemple.

Il est aussi intéressant de se poser la question d'autres usages ou stratégies pouvant faciliter la réussite de tous les élèves : *classe inversée, individualisation, enseignement explicite, pratiques d'« éducation nouvelle.»*

Pour rappel la classe inversée est une méthode pédagogique fondée sur l'usage, en amont d'une séance en classe (dans le cadre du travail à la maison, au CDI), de courtes présentations vidéo asynchrones (capsules vidéo), réalisées par l'enseignant(e), ainsi que des exercices pratiques (questionnaires, recherches documentaires...).

Le travail en classe est alors consacré à des projets, aux échanges entre pairs et avec l'enseignant(e), d'activités de résolution de problèmes, d'applications et autres activités collectives et collaboratives.

## ➔ LES METHODES :

La méthodologie en PSE s'appuie essentiellement sur une démarche d'analyse et de résolution de problème.

La pédagogie active rend les élèves acteurs de leurs apprentissages, elle privilégie selon les niveaux de formation les démarches et méthodes suivantes :

Classe de :	DEMARCHE DE RESOLUTION DE PROBLEME	DEMARCHE D'INVESTIGATION	DEMARCHE DE PROJETS	APPROCHE PAR LE RISQUE	APPROCHE PAR L'ACCIDENT	APPROCHE PAR LE TRAVAIL
2 <sup>nde</sup>	X	X	X			
1 <sup>ère</sup>	X	X	X	X		
T <sup>le</sup>			X	X	X	X

Le guide « ressources » EDUSCOL fait l'inventaire, définit, illustre... les démarches et méthodes préconisées.

La PSE vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective par l'acquisition :

- de **connaissances** dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- d'un **comportement responsable** vis-à-vis de sa santé et de son environnement ;
- des **compétences** sociales et civiques permettant de réussir sa vie en société dans le respect des autres et de soi.

## \* RAPPEL : L'APPROCHE PAR COMPETENCES

Elle est à mettre en œuvre selon la démarche suggérée ci-dessous et en utilisant les tableaux de mise en relation des capacités et des connaissances par niveau de formation (voir annexes)

### ➔ EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE :

☞ Présenter les tableaux aux élèves : expliquer leur « découpage » par année avec repérage des modules.

☞ Justifier leur utilisation : visualiser à la fois les capacités travaillées et les savoirs abordés au fur et à mesure de l'avancement de la formation sur le cycle. Apprendre à l'élève à se situer, à repérer ses réussites, ses progrès ainsi que ses difficultés.

☞ Insérer obligatoirement ces tableaux dans les cahiers « élèves ». Leur mise à jour doit être effectuée au fur et à mesure de l'avancée des séquences par les élèves eux-mêmes.

### ➔ AU COURS DE LA FORMATION : ELEVE ACTEUR DE SON EVALUATION :

#### EN DEBUT DE CHAQUE NOUVELLE SEQUENCE :

☞ Prévoir (distribuer), par exemple, une \*fiche sommaire de la séquence présentant :

- ✓ la situation (vie quotidienne ou professionnelle),

- ✓ les outils utilisés (QQOQCP, diagramme de causes à effets...),
- ✓ les connaissances mobilisées, les capacités ciblées (à signaler que les compétences ciblées peuvent être également des compétences du socle commun des connaissances, de compétences et de culture, si elles n'ont pas été validées au collège)
- ✓ les attitudes développées

\* *des exemples de fiches sommaires et documents ressources (séquence, séances), issus de travaux académiques, sont à disposition sur le site SBSSA Toulouse.*

☞ **Faire cocher directement sur les tableaux** les connaissances et les capacités qui vont être mises en œuvre dans le thème abordé.

☞ **Positionner, lors de la préparation de la séquence ou séance,** sous chacune des activités qui paraît significative, la capacité ciblée avec, en vis-à-vis, la mention « *acquis* », « *non acquis* ».

Rapidement l'élève pourra s'auto évaluer.

**EN FIN DE SEQUENCE :**

☞ Demander à chaque élève de surligner la mention qui le caractérise « *acquis* » / « *non acquis* » (nécessité d'un climat de confiance) sur la fiche sommaire récapitulative, puis sur le tableau.

☞ Identifier les élèves pour lesquels un accompagnement est nécessaire.

Remarques : certaines compétences figurant sur les tableaux synthétiques, notamment en lien avec la capacité **C4** : *s'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société*, pourront faire l'objet, par exemple, de travaux de recherche de groupes à partir de projets d'établissement, de vécu dans la commune... suivie d'une restitution permettant d'évaluer la **C5** : *communiquer*.

La correction au tableau sera toujours un moment privilégié pour valider la C5

En résumé, **les tableaux de mise en relation des capacités et des connaissances sont des outils à destination des formateurs et apprenants :**

👉 <b>OUTIL FORMATEUR :</b>	👉 <b>OUTIL ELEVE, APPRENTI OU STAGIAIRE :</b>
<p>L'enseignant visualise à la fois les capacités travaillées et les savoirs abordés au fur et à mesure de l'avancement de la formation sur le cycle.</p> <p>La mise en évidence de capacités insuffisamment ou non mobilisées et de domaines non traités aide à faire les choix d'apprentissage dans les séquences suivantes. Certaines compétences non acquises pourront faire l'objet d'une remédiation en accompagnement personnalisé.</p> <p>Ce support doit aussi faciliter la continuité des apprentissages dans le cas où ce n'est pas le même enseignant qui assurerait la totalité de la formation sur les 3 années.</p>	<p>Il permet à l'apprenant de se situer dans l'acquisition des compétences et, en cas de redoublement, de changement de formation ou d'établissement, la prise en compte de ce qui a été travaillé par celui-ci.</p>

## LES MODALITES DE CERTIFICATION

**Les modalités de certification ont évolué.**

La PSE en baccalauréat professionnel fait l'objet, depuis la session 2016, d'une **épreuve ponctuelle écrite** d'une **durée de 2 heures** portant sur l'**ensemble du programme** et pour tous les candidats.

Les parties 2 et 3 du sujet ponctuel national s'appuient sur une situation d'entreprise d'un secteur professionnel précis.

Par conséquent, en 1<sup>ère</sup> et en T<sup>le</sup>, même s'il est opportun de proposer des situations en lien avec la formation suivie par les élèves, **il est nécessaire de les diversifier en abordant d'autres secteurs professionnels.**

### **1. Le tableau de synthèse présentant les modalités d'enseignement et d'évaluation de la PSE en Baccalauréat professionnel**

Le tableau, en annexe 4, met en exergue les différentes évolutions et met en perspective les nouvelles modalités d'évaluation.

### **2. L'évaluation par épreuve ponctuelle**


☞ Consulter l'annexe 5.

### **3. Les Informations concernant l'évaluation par CCF dans le cadre de la certification intermédiaire**

#### **3.1 PUBLICS CONCERNES :**

L'évaluation concerne les candidats :

- ➔ **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat,
- ➔ **de la voie de l'apprentissage\***, issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF,
- ➔ **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

 Cas des apprentis : la certification intermédiaire n'est pas une obligation.

#### **3.2 Calendrier du CCF et information de l'IEN**

**(Se référer au document académique réactualisé en Septembre 2010 voir site SBSSA)**

Le CCF est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement. L'IEN de la spécialité veille au bon déroulement du CCF, il convient de mettre à sa disposition **dans le centre de formation** (il n'est pas nécessaire de procéder à des envois postaux) :

- ➔ Le calendrier de mise en œuvre du CCF pour l'ensemble des classes concernées dans l'établissement,
- ➔ Pour l'évaluation écrite du diplôme intermédiaire, le sujet, son corrigé et le barème **huit jours avant l'épreuve.**


Une commission académique d'harmonisation a posteriori pourra être mise en place à l'initiative du corps d'inspection.

### 3.3 Information des candidats

Les élèves sont informés des évaluations CCF par écrit, selon la formule suivante : « L'évaluation par CCF de la PSE se déroulera à partir du *jour / mois / année* ». Cette formulation devrait limiter les absences ciblées des élèves .

**Toutes les copies CCF des élèves sont remises, dans le mois qui suit les évaluations, au chef d'établissement ou au chef de travaux avec le bordereau de notes.**

Remarque : Tenir compte éventuellement des pratiques de l'établissement pour les autres matières en CCF.

 Les notes attribuées au cours des évaluations seront proposées au jury, par conséquent elles ne doivent pas être communiquées aux élèves et ne doivent pas entrer dans le calcul de la moyenne semestrielle.

#### **Rappel sur les modalités du contrôle en cours de formation :**

<http://eduscol.education.fr/cid47717/definition-et-caracteristiques-du-ccf.html>

### 3.4 Candidats en situation de handicap :

Les textes officiels stipulent l'obligation d'adapter l'épreuve pratique de secourisme pour les élèves en situation de handicap (situation permanente). Dans ce cas, l'évaluation doit être proposée sous forme orale ou écrite.






### 3.5 La gestion des dossiers d'évaluation

L'ensemble des productions élèves sera regroupé par classe et par situation d'évaluation dans une chemise accompagnée d'une fiche récapitulative de notation ou d'une photocopie du bordereau de notation saisi sur OCEAN.

Ce dossier sera conservé, conformément à la réglementation des examens, par l'établissement pendant une durée de 1 an.

### 3.6 Objectifs comparés de l'évaluation de la PSE

#### Tableau de mise en correspondance entre les modules du CAP et du Bac Pro :

Modules du CAP			Modules du Bac pro.	
PREMIERE ANNEE	1		Correspondance établie sur tout ou partie du programme.	1
	2	2		
		3		
		4		
		5		
DEUXIEME ANNEE	3	6		Première
	4	7		
		8		
		9		Terminale
		10		
		11		
		12		
 Santé		Parcours professionnel		
 Consommation		Environnement professionnel + risques professionnels		
		Environnement		



On peut ainsi noter que :

- ① Les modules 6 et 7 du Bac pro n'ont pas de correspondance en CAP.
- ② Le module 3 du CAP n'a pas de correspondance en Bac professionnel mais peut être en partie traité en Économie- Gestion (se rapprocher de l'enseignant correspondant)
- ③ Les points 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.3 du module 4 du CAP n'ont pas de correspondance en Bac professionnel mais sont traités également en Economie-Gestion (voir annexe 6)

### Tableau comparatif des indicateurs d'évaluation :

OBJECTIFS	INDICATEURS D'ÉVALUATION	CAP	BEP	BAC PRO
Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème.	Le respect des étapes de la démarche mise en œuvre.	X	X	X
Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques.	L'exactitude des connaissances.	X	X	X
Proposer les mesures de prévention adaptées.	La pertinence et le réalisme des solutions proposées.	X	X	X
Justifier les mesures de prévention proposées.	La pertinence de la justification.		X	X
Agir de façon efficace face à une situation d'urgence.	L'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.	X		X

### **CAS PARTICULIERS - élèves intégrant le cursus 3 ans en classe de 1<sup>ère</sup> -**

**Rappel :** La certification intermédiaire n'est obligatoire que pour les élèves inscrits dans un cycle complet de bac 3 ans et qui l'ont suivi (de la 2<sup>de</sup> à la terminale).

#### 🔑 **Cas n°1 : élèves titulaires d'un diplôme de niveau V :**

Ils ont validé un CAP ou un BEP et ne seront évalués que dans le cadre du baccalauréat professionnel. Si toutefois ils désirent s'inscrire à la certification intermédiaire inhérente à la formation suivie, ce sera en candidature individuelle donc avec des épreuves ponctuelles.

#### 🔑 **Cas 2 : élèves non titulaires d'un diplôme de niveau V :**

Ils sont majoritairement issus de seconde générale / technologique. Ils pourront s'inscrire à la certification intermédiaire correspondant au Bac Pro suivi, s'ils le souhaitent, mais en candidature individuelle donc avec des épreuves ponctuelles.

## LA MISE EN PLACE DES FORMATIONS PRATIQUES DE SECOURISME

La Formation pratique de secourisme est obligatoirement assurée par un formateur SST à jour du maintien et actualisation des compétences (MAC).

Le programme INRS en vigueur est consultable sur le site OGELI (Outil de Gestion En Ligne).

<http://quickplace.inrs.fr/formationsst>

**Utilisateur : Fosst**

**Mot de passe : sst**

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ES-ST/>

**Utilisateur : sst**

Les enseignants des établissements privés sous contrat souhaitant suivre la formation de formateur SST doivent envoyer une copie de la demande adressée à Mme HUDE (enseignement privé sous contrat) et à Mme ARMAGNAC (enseignement public).

Rappels et conseils : la formation SST contribue au développement d'attitudes responsables, citoyennes, solidaires ... un plus pour les CV. Au regard du module 8.3 : gérer des situations d'urgence la formation au niveau Bac professionnel est maintenue pour toutes les formations.



### 1. L'organisation horaire

#### **🔑 ELEVES TITULAIRES DU PSC1 :**

Le programme prévoit une globalité horaire de 8 heures pour une classe entière. Cela correspond à la passerelle et le recyclage nécessaires à l'obtention de l'équivalence SST pour les élèves titulaires du PSC1 à leur sortie de 3<sup>ème</sup> de collège.

#### **🔑 ELEVES NON TITULAIRES DU PSC1 :**

Dans le cas d'une formation totale ou bien si l'effectif de la classe est supérieur à 15, il faudra utiliser d'autres plages horaires que la PSE.

Elle cumule 12 heures de face à face pédagogique pour un effectif de 10 apprenants. Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum de temps d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. À partir de 15 participants, la session doit être dédoublée (2 sessions ouvertes dans l'outil de gestion) avec 2 formateurs distincts.

#### **🔑 MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES :**

" La périodicité des formations de maintien actualisation des compétences (recyclages) est fixée à **24 mois pour prolonger la validité du certificat**

*Remarque extraite d'OGELI : " au cas où le maintien-actualisation des compétences ferait défaut, le formateur SST perdrait sa « certification de Formateur SST » à la date de fin de validité de sa carte de formateur SST. A partir de cette date, il n'est plus autorisé à former des SST. Afin d'être de nouveau certifié, il devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC formateur SST."*

**📌** Pistes pour faciliter la mise en œuvre de ces formations (voir courrier du 29 Septembre 2010, envoyé à tous les établissements).

## **2. L'organisation matérielle**

L'installation d'une salle dédiée aux formations Santé et Sécurité - dont le SST mais aussi la PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) - permet d'en rentabiliser l'horaire.

La perte de temps que constitue l'installation du matériel est supprimée, le face à face pédagogique correspond bien à la dotation horaire.

Les élèves en situation de handicap peuvent se voir délivrer une attestation officielle stipulant qu'ils ont participé à une session de formation SST (se reporter aux modalités avec les Instructeurs Académiques).

## **3. Préconisations sur la planification des formations SST**

En référence à la circulaire du 29 mars 2016 et le rappel de mieux préparer les élèves au PFMP, les formations SST sont à privilégier dès le début de la classe de 2<sup>nd</sup>e.

En conséquence, une session de MAC pourrait-être mis en œuvre lors de l'année de Terminale professionnelle permettant ainsi la préparation de l'épreuve ponctuelle (questions en lien avec une situation d'urgence – 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve ponctuelle -).

## ANNEXE 1 :

### Proposition d'une « situation-problème » qui favorise l'approche systémique, repose sur la méthode de résolution de problème et crée un lien avec l'enseignement d'EPS

Alban, 17 ans pratique la motocross dans un club.  
 Depuis 2 mois, Alban a trois entraînements par semaine et participe tous les week-end à des courses.  
 Pour augmenter sa masse musculaire, il fait de la musculation chez lui.  
 Très occupé, il ne peut plus voir ses amis et se retrouve seul.  
 Alban consomme régulièrement du «fast-food » (restauration rapide), boit du coca-cola et grignote toute la journée car il a faim.  
 Sur les conseils d'un copain, il prend des compléments alimentaires qu'il achète sur internet.  
 A la fin d'un entraînement, son entraîneur lui fait remarquer que depuis quelques temps il le trouve triste, vite fatigué, manque de concentration et chute souvent.  
 Il le questionne aussi sur son alimentation qu'il pense inadaptée.  
 Inquiet de son état de santé, il lui conseille de consulter rapidement son médecin.

#### APPROCHE SYSTEMIQUE

##### Objectifs de cette approche :

- analyser une situation et mettre en relation les éléments « problèmes » avec les modules correspondants
- aborder la PSE autrement, en croisant les modules
- gagner du temps et traiter l'ensemble des modules

##### Deux modules concernés

##### Module 1-Santé et équilibre de vie

- 1.1-Maîtriser son équilibre de vie
  - 1.1.3-Gérer son activité physique
- 1.2-Appréhender le concept et le système de santé

##### Module 2-Alimentation et santé

- 2.1-Appréhender les principes de base d'une alimentation équilibrée
- 2.2-Se situer dans l'évolution des comportements

#### DEMARCHE DE RESOLUTION DE PROBLEME

##### Objectif :

permettre l'analyse d'une « situation-problème » pour y apporter des solutions

##### Les étapes de la démarche :

##### **1-Analyser le problème**

- identifier le problème posé
- identifier les éléments de la situation
- mettre en relation les éléments de la situation

##### **2-Mobiliser les connaissances relatives au problème**

##### **3-Proposer des solutions individuelles et/ou collectives pour gérer le problème**

QOOQCP

Diagramme Causes-effet

Diagramme Causes-effet

#### CONVERGENCE AVEC UNE AUTRE DISCIPLINE, L'EPS

##### En EPS

Apprécier quelques incidences physiologiques générées par le travail musculaire au cours d'une activité sportive donnée (ex. : natation) :

- rythme respiratoire
- fréquence cardiaque
- la transpiration
- changement de couleur de la peau

##### En PSE

Exploiter les données recueillies : faire un lien entre le travail musculaire et les modifications de l'organisme

##### **Module 1-Santé et équilibre de vie**

- 1.1.3-Gérer son activité physique**
- Travail musculaire et incidence physiologique

## ANNEXE 2 :

**APPROCHE SYSTEMIQUE**  
**Mise en relation des capacités et connaissances pour la « situation-problème » proposée**

MODULE 1- SANTE ET EQUILIBRE DE VIE		
CONNAISSANCES / lien avec le programme	ACTIVITES proposées	CAPACITES développées au cours de la séquence
<b>MODULE 1- SANTE ET EQUILIBRE DE VIE</b>		
<b>1.1-Maîtriser son équilibre de vie</b>		
<b>1.1.3-Gérer son activité physique</b>		
-Travail musculaire et incidences physiologiques	<b>Activité 1</b> -Objectif : caractériser le muscle strié squelettique et décrire le mécanisme du travail musculaire	<b>C11, C12, C13</b>
-Effets psychologiques, esthétiques	<b>Activité 2</b> -Objectif : repérer les incidences physiologiques générées par le travail.	<b>C11, C15</b>
-Notion de limite : surentrainement, dopage	<b>Activité 3</b> -Objectif : décrire les effets du travail musculaire sur l'organisme	<b>C23</b>
	<b>Activité 4</b> -Objectif : indiquer les effets du surentrainement et du dopage	<b>C11, C21, C22, C23</b>
<b>1.2-Appréhender le concept et le système de santé</b>		
-Concept de « capital santé » -Plans santé	<b>Activité 4</b> -Objectif : indiquer les effets positifs de l'activité physique	<b>C11, C21</b>
-Système de santé : le principe de solidarité, le parcours de santé, la carte vitale	<b>Activité 7</b> -Objectif : indiquer les spécificités du système de santé en France	<b>C11, C23</b>
<b>MODULE 2-ALIMENTATION ET SANTE</b>		
<b>2.1-Appréhender les principes de base d'une alimentation équilibrée</b>		
- principes généraux de l'équilibre alimentaire	<b>Activité 5</b> -Objectif : adapter l'alimentation à l'activité physique de l'individu	<b>C13, C22</b>
<b>2.2-Se situer dans l'évolution des comportements</b>		
-produits alimentaires : caractériser les compléments alimentaires et alicaments	<b>Activité 4</b> -Objectif : indiquer les effets du surentrainement et du dopage	<b>C11, C23</b>
-comportements alimentaires à risques	<b>Activité 6</b> -Objectif repérer des comportements alimentaires néfastes pour la santé et indiquer leurs conséquences	<b>C11, C14, C21</b>
<b>Module 1-Santé et équilibre de vie</b> <b>Module 2-Alimentation et santé</b>	<b>PROPOSER DES SOLUTIONS</b> (les propositions données par les élèves peuvent être recueillies au fur et à mesure des séances)	<b>C21, C53, C54</b>

### Attitudes recherchées

- avoir une attitude responsable dans son comportement alimentaire en tenant compte de ses besoins.
- adopter une attitude raisonnée et responsable pour sa santé en pratiquant une activité physique régulière sans s'exposer aux dangers liés aux dérives sportives de son activité physique pour rester en bonne santé.

## ANNEXE 2 (suite) :

CAPACITÉS <sup>0</sup>		CONNAISSANCES <sup>0</sup>	MODULE 1 <sup>0</sup>				MODULE	
			1.1.1-Adopter un rythme biologique cohérent <sup>0</sup>	1.1.2-S'assurer un sommeil réparateur <sup>0</sup>	1.1.3-Gérer son activité physique <sup>0</sup>	1.2-Approfondir le concept «santé» <sup>0</sup>	2.1-Approfondir les principes de base de l'alimentation équilibrée <sup>0</sup>	2.2-Se situer dans l'évaluation des compétences <sup>0</sup>
→ C1 <sup>0</sup> S'informer, se documenter <sup>0</sup>	C11 Rechercher l'information <sup>0</sup>							
	C12 Décoder l'information <sup>0</sup>							
	C13 Traiter <sup>0</sup>							
	C14 Analyser <sup>0</sup>							
	C15 Exploiter <sup>0</sup>							
C2 <sup>0</sup> Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques <sup>0</sup>	C21 Énoncer ses connaissances <sup>0</sup>							
	C22 Mettre en relation <sup>0</sup>							
	C23 Expliquer un phénomène <sup>0</sup>							
C3 <sup>0</sup> Conduire une démarche d'analyse <sup>0</sup>	C31 Identifier le problème <sup>0</sup>							
	C32 Appliquer une démarche de résolution des problèmes <sup>0</sup>							
	C33 Mettre en œuvre une démarche d'approche par les risques <sup>0</sup>							
	C34 Mettre en œuvre une démarche d'approche par le travail <sup>0</sup>							
C4 <sup>0</sup> S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société <sup>0</sup>	C41 Identifier la problématique du projet <sup>0</sup>							
	C42 Repérer les enjeux <sup>0</sup>							
	C43 Se situer dans un projet <sup>0</sup>							
	C44 Proposer des actions <sup>0</sup>							
	C45 Hiérarchiser les actions <sup>0</sup>							
	C46 Présenter le projet <sup>0</sup>							
C5 <sup>0</sup> Communiquer <sup>0</sup>	C51 Utiliser un langage approprié <sup>0</sup>							
	C52 Utiliser un moyen de communication adapté <sup>0</sup>							
	C53 Échanger, prendre en compte différents avis <sup>0</sup>							
	C54 Construire son opinion personnelle <sup>0</sup>							
	C55 Argumenter <sup>0</sup>							

# ANNEXE 3 :

## TABLEAU DE MISE EN RELATION DES CAPACITES ET CONNAISSANCES SECONDE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

### CAPACITES

### CONNAISSANCES

		MODULE 1				MODULE 2				MOD. 3	MOD. 4	MODULE 5				
		1.1.1 Adopter un rythme biologique cohérent	1.1.2 S'assurer un sommeil réparateur	1.1.3 Gérer son activité physique	1.2 Appréhender le concept santé	2.1 Appréhender les principes de base de l'alimentation équilibrée	2.2 se situer dans l'évolution des comportements	2.3 Appréhender les enjeux des circuits de distribution alimentaire	2.4 Appréhender la qualité sanitaire des aliments	3.1 Adopter une attitude critique vis-à-vis des conduites addictives	3.2 Appréhender le cadre légal et réglementaire français	4.1 Prévenir les IST	4.2 Prévenir une grossesse non désirée	5.1 Gérer son budget	5.2 Acheter un bien	5.3 Appréhender les mesures de protection des biens et des personnels
S'informer, se documenter	C1	C11 Rechercher l'information														
		C12 Décoder l'information														
		C 13 Traiter														
		C 14 Analyser														
		C 15 Exploiter														
C2 Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques		C 21 Enoncer ses connaissances														
		C 22 Mettre en relation														
		C 23 Expliquer un phénomène....														
C3 Conduire une démarche d'analyse		C 31 Identifier le problème														
		C 32 Appliquer une démarche de résolution des problèmes														
		C 33 Mettre en œuvre une démarche d'approche par les risques														
		C 34 Mettre en œuvre une démarche d'approche par le travail														
C4 S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société		C 41 Identifier la problématique du projet														
		C 42 Repérer les enjeux														
		C 43 Se situer dans un projet														
		C 44 Proposer des actions														
		C 45 Hiérarchiser les actions														
		C 46 Présenter le projet														

C5  
Communiquer

C 51 Utiliser un langage approprié																	
C 52 Utiliser un moyen de communication adapté																	
C 53 Echanger, prendre en compte différents avis																	
C 54 Construire son opinion personnelle																	
C 55 Argumenter																	



**TABLEAU DE MISE EN RELATION DES CAPACITES ET  
CONNAISSANCES  
PREMIERE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

**CAPACITES**

**CONNAISSANCES**

		MODULE 6						MODULE 7					MODULE 8		
		6.1 Ressources disponibles	6.1 Les critères de potabilité	6.1 Mesures collectives et individuelles de préservation de l'eau	6.2 Ressources en énergie	6.2 Consommation et conséquences sur l'environnement	6.2 Mesures collectives et individuelles d'économie d'énergie	7.1 Différents types de risques	7.1 Conduite à tenir face aux risques majeurs	7.2 Sources de bruit	7.2 Anatomie et physiologie de l'oreille	7.2 Conséquences du bruit sur l'organisme, la vie	7.2 Mesures de prévention	8.1 Identification et évaluation des risques	8.2 Démarche d'approche par les risques
<b>C1</b> S'informer, se documenter	C11 Rechercher l'information														
	C12 Décoder l'information														
	C 13 Traiter														
	C 14 Analyser														
	C 15 Exploiter														
<b>C2</b> Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques	C 21 Enoncer ses connaissances														
	C 22 Mettre en relation														
	C 23 Expliquer un phénomène....														
<b>C3</b> Conduire une démarche d'analyse	C 31 Identifier le problème														
	C 32 Appliquer une démarche de résolution des problèmes														
	C 33 Mettre en œuvre une démarche d'approche par les risques														
	C 34 Mettre en œuvre une démarche d'approche par le travail														
<b>C4</b> S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société	C 41 Identifier la problématique du projet														
	C 42 Repérer les enjeux														
	C 43 Se situer dans un projet														
	C 44 Proposer des actions														
	C 45 Hiérarchiser les actions														
	C 46 Présenter le projet														
<b>C5</b> Communiquer	C 51 Utiliser un langage approprié														
	C 52 Utiliser un moyen de communication adapté														
	C 53 Echanger, prendre en compte différents avis														
	C 54 Construire son opinion personnelle														
	C 55 Argumenter														

**TABLEAU DE MISE EN RELATION DES CAPACITES ET  
CONNAISSANCES  
TERMINALE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

**CAPACITES**

**CONNAISSANCES**

		MODULE 9				MODULE 10		MODULE 11		MOD. 12
		9.1 Appréhender le cadre juridique de la prévention	9.2 Identifier les acteurs de prévention dans l'entreprise	9.3 Identifier les organismes de prévention	9.4 Distinguer accident du travail et maladie	10.1 Prévenir le risque chimique	10.2 Prévenir les risques liés à l'activité physique	11.1 Déterminer les effets physiopathologiques de la charge mentale	11.2 Prévenir les risques liés à la charge mentale : approche par le travail	APPROCHE PAR L'ACCIDENT
<b>C1</b> S'informer, se documenter	C11 Rechercher l'information									
	C12 Décoder l'information									
	C 13 Traiter									
	C 14 Analyser									
	C 15 Exploiter									
<b>C2</b> Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques	C 21 Enoncer ses connaissances									
	C 22 Mettre en relation									
	C 23 Expliquer un phénomène....									
<b>C3</b> Conduire une démarche d'analyse	C 31 Identifier le problème									
	C 32 Appliquer une démarche de résolution des problèmes									
	C 33 Mettre en œuvre une démarche d'approche par les risques									
	C 34 Mettre en œuvre une démarche d'approche par le travail									
<b>C4</b> S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société	C 41 Identifier la problématique du projet									
	C 42 Repérer les enjeux									
	C 43 Se situer dans un projet									
	C 44 Proposer des actions									
	C 45 Hiérarchiser les actions									
	C 46 Présenter le projet									
<b>C5</b> Communiquer	C 51 Utiliser un langage approprié									
	C 52 Utiliser un moyen de communication adapté									
	C 53 Echanger, prendre en compte différents avis									
	C 54 Construire son opinion personnelle									
	C 55 Argumenter									

## ANNEXE 4 : tableau de synthèse

CLASSE	ENSEIGNEMENT <i>(Répartition annuelle des modules)</i>	ÉVALUATION		
2 <sup>nde</sup> Bac Pro (1/3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ <b>MODULE 1</b> : Santé et équilibre de vie</li> <li>↳ <b>MODULE 2</b> : Alimentation et santé</li> <li>↳ <b>MODULE 3</b> : Prévention des comportements à risques et des conduites addictives</li> <li>↳ <b>MODULE 4</b> : Sexualité et prévention</li> <li>↳ <b>MODULE 5</b> : Environnement économique et protection du consommateur <i>(basculément possible en première)</i></li> </ul>	<p><b>Nouveauté à partir session 2017</b></p> <p><b>AUCUNE SITUATION D'ÉVALUATION en 2<sup>nde</sup></b> <i>(que ce soit pour la certification Bac Pro ou pour la certification intermédiaire)</i></p>		
1 <sup>ère</sup> Bac Pro (2/3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ <b>MODULE 6</b> : Gestion des ressources naturelles et développement durable</li> <li>↳ <b>MODULE 7</b> : Prévention des risques</li> <li>↳ * <b>MODULE 8</b> : Prévention des risques dans le secteur professionnel <i>* possibilité d'être partiellement traité en seconde (Partie 8.1 et 8.3)</i></li> </ul>	<p>Situations d'évaluation en CCF uniquement pour la CERTIFICATION INTERMEDIAIRE (cf. arrêté 11 /07/2016)</p>		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">CAP Programme de PSE du CAP</th> <th style="text-align: center;">BEP Programme de PSE du Bac Pro</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>1 situation d'évaluation comportant 2 parties (durée 1 heure) :</p> <p>➔ 1<sup>ère</sup> partie (10 points) portant sur les modules 1, 2, 3.</p> <p>➔ 2<sup>ème</sup> partie (sur 10 points) portant sur le module 4 (8 points) + une évaluation pratique de secourisme (2 points).</p> </td> <td> <p>1 situation d'évaluation comportant 2 parties (durée 1 heure) :</p> <p>➔ 1<sup>ère</sup> partie (sur 10 points) portant sur les modules 1 à 5.</p> <p>➔ 2<sup>ème</sup> partie (sur 10 points) portant sur les modules 6 et 7.</p> </td> </tr> </tbody> </table>	CAP Programme de PSE du CAP	BEP Programme de PSE du Bac Pro
CAP Programme de PSE du CAP	BEP Programme de PSE du Bac Pro			
<p>1 situation d'évaluation comportant 2 parties (durée 1 heure) :</p> <p>➔ 1<sup>ère</sup> partie (10 points) portant sur les modules 1, 2, 3.</p> <p>➔ 2<sup>ème</sup> partie (sur 10 points) portant sur le module 4 (8 points) + une évaluation pratique de secourisme (2 points).</p>	<p>1 situation d'évaluation comportant 2 parties (durée 1 heure) :</p> <p>➔ 1<sup>ère</sup> partie (sur 10 points) portant sur les modules 1 à 5.</p> <p>➔ 2<sup>ème</sup> partie (sur 10 points) portant sur les modules 6 et 7.</p>			
T <sup>le</sup> Bac Pro (3/3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ <b>MODULE 9</b> : Cadre réglementaire de la prévention dans l'entreprise</li> <li>↳ <b>MODULE 10</b> : Effets physiopathologiques des risques professionnels et prévention</li> <li>↳ <b>MODULE 11</b> : Approche par le travail</li> <li>↳ <b>MODULE 12</b> : Approche par l'accident</li> </ul>	<p><b>CERTIFICATION Bac Pro : EPREUVE PONCTUELLE</b> depuis session 2016</p> <p style="text-align: center;"><b>Sujet national écrit / durée : 2 heures</b></p> <p>➔ La 1<sup>ère</sup> partie (10 points) permet d'évaluer des contenus d'au moins 2 modules parmi les modules 1 à 7 avec mobilisation d'une démarche de résolution de problèmes.</p> <p>➔ La 2<sup>ème</sup> partie / Sous - partie 1 (10 points) permet d'évaluer le module 8, avec mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque et intégrant des questions en lien avec une situation d'urgence (4 points).</p> <p>➔ La 2<sup>ème</sup> partie / Sous - partie 2 (6 points) permet d'évaluer les modules 9 à 12, avec mise en œuvre de la démarche d'analyse par le travail (dossier ressource présentant une situation d'entreprise).</p>		

## ANNEXE 5 :

### Les objectifs et la structure de l'épreuve ponctuelle de PSE au Baccalauréat professionnel (BO n°30 du 23 juillet 2015)

DEFINITION DE L'EPREUVE PONCTUELLE DE PSE		
OBJECTIFS	CRITERES D'EVALUATION	RECOMMANDATION AU NIVEAU DE L'APPRENTISSAGE
<p>➤ Conduire une démarche d'analyse de situation en appliquant la démarche de résolution de problèmes.</p>	Qualité du raisonnement et de l'analyse.	<p>Les 4 démarches d'analyse suivantes doivent être maîtrisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarche de résolution de problèmes</li> <li>➤ Approche par le risque</li> <li>➤ Approche par le travail</li> <li>➤ Approche par l'accident</li> </ul> <p>Toute séquence doit s'appuyer sur une démarche d'analyse appliquée à une situation de la vie quotidienne, de la vie professionnelle ou à un fait d'actualité. Il faut privilégier réflexion et analyse.</p>
<p>➤ Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident.</p>		
<p>➤ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques.</p>	Exactitude des connaissances	<p>Les connaissances listées dans le référentiel doivent être maîtrisées. Il est donc essentiel après chaque séance et chaque séquence de faire la synthèse des connaissances acquises en lien avec le référentiel.</p> <p>Il convient de cadrer les élèves pour qu'ils classent soigneusement les synthèses des 3 années afin de pouvoir s'y reporter lors des révisions précédant le bac.</p>
<p>➤ Proposer et justifier des mesures de prévention adaptées.</p>	Pertinence et réalisme des solutions proposées.	La démarche d'analyse conduit à proposer des solutions ; il est important que celles-ci soient pertinentes en regard de la situation et de la réglementation. Il est important de savoir justifier, argumenter les choix réalisés ( <i>communiquer</i> ).
<p>➤ Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.</p>	Efficacité de la démarche face à une situation d'urgence.	<p>La présence d'une question en lien avec le SST ne dispense pas de la formation par un moniteur à jour de ses recyclages.</p> <p>Le règlement d'examen a changé mais pas le référentiel qui précise que la formation s'appuie sur le référentiel de secourisme en vigueur.</p>

## STRUCTURE DU SUJET

PARTIES	MODULES CONCERNES	POINTS	PRECISIONS
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Modules 1 à 7 :</u></b></p> <p>Le questionnement prend appui sur des situations de la vie quotidienne et permet d'évaluer des contenus d'au moins deux modules. <i>La démarche de résolution de problèmes est donc mobilisée.</i></p>	<b>10 points</b>	Le nombre de points affectés à cette partie (50%) éclaire sur l'importance de la maîtrise incontournable de la démarche de résolution de problèmes.
<b>2<sup>EME</sup> PARTIE</b>  <b>SOUS-PARTIE 1</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Module 8 :</u></b></p> <p>Il permet d'évaluer des contenus à travers la mise en œuvre de <i>la démarche d'approche par le risque.</i></p> <p>Des documents ressources permettent de proposer une démarche de prévention Le questionnement intègre une question qui permet d'expliquer la conduite à tenir face à une situation d'urgence.</p>	<b>4 points</b>	<p>Le module 8 "Appliquer l'approche par le risque" à <b>1 risque</b> spécifique du secteur professionnel parmi les risques suivants : mécanique, électrique, biologique, lié à l'ambiance lumineuse, lié à l'ambiance thermique. Le sujet quant à lui ne sera évidemment pas spécifique à une filière et il s'appuiera sur une situation de la vie professionnelle. On se limitera toujours à l'étude d'un risque, voire deux mais il n'est pas envisageable d'étudier les cinq. En conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Privilégier la démarche d'approche par le risque en mettant l'accent sur la démarche de prévention.</li> <li>➡ Travailler de manière méthodique l'exploitation de documents ; les ressources fournis doivent pouvoir permettre de traiter cette partie même si le risque abordé n'a pas étudié (<i>s'informer, se documenter</i>).</li> </ul>
<b>2<sup>EME</sup> PARTIE</b>  <b>SOUS-PARTIE 2</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Modules 9 à 12 :</u></b></p> <p>L'évaluation s'appuie sur un dossier ressource qui présente une situation d'entreprise. Les contenus permettent la mise en œuvre de la <i>démarche d'analyse par le travail</i>, la mobilisation des connaissances et l'argumentation des solutions proposées. Le dossier comporte une situation d'entreprise, une description des activités, des documents législatifs et réglementaires.</p>	<b>6 points</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Privilégier l'appréhension de la démarche d'approche par le travail.</li> <li>➡ Entraîner les élèves à exploiter un dossier ressource présentant une situation d'entreprise ; utiliser si possible des documents collectés lors de PFMP</li> <li>➡ Amener à justifier et argumenter les choix réalisés</li> </ul> <p><i>Remarque : l'approche par l'accident n'est pas citée ici mais dans les objectifs de l'épreuve, une question en lien avec cette méthode reste donc possible en complément de l'approche par le travail. Il faut donc aussi s'approprier cette démarche.</i></p>

## ANNEXE 6 :

<b>TABLEAU DE MISE EN CORRESPONDANCE</b> <b>MODULES 3 et 4 PSE et Axe 2 du programme Eco-gestion</b>
---

PSE en CAP	Eco-gestion en bac pro
<b>3.1.1 Situer sa qualification professionnelle</b> <b>3.1.2 Distinguer formation initiale et formation continue</b>	<b>Axe 2 L'insertion dans l'organisation</b> <b>Thème 2.2 L'embauche et la rémunération</b> <b>-La conclusion du contrat de travail</b> -les différents types de contrats de travail en vigueur -le contrat de travail : son utilisation, ses caractéristiques, les droits et obligations des parties
<b>3.2.1 Utiliser des structures d'aide</b>	<b>Axe 2 L'insertion dans l'organisation</b> <b>Thème 2.1 La recherche d'emploi</b> <b>-le marché du travail</b> Les caractéristiques du marché du travail <b>-la recherche de compétences</b> -le profil de poste <b>-La recherche et la sélection d'un emploi</b> -les canaux de communication et les organismes spécifiques au marché de l'emploi, en France et en Europe
<b>3.2.2 Mettre en œuvre des démarches</b>	<b>Axe 2 L'insertion dans l'organisation</b> <b>Thème 2.1 La recherche d'emploi</b> <b>-La recherche et la sélection d'un emploi</b> --l'offre d'emploi adapté au secteur professionnel -les démarches en matière de recherche et d'offre d'emploi <b>La communication écrite et orale relative à la recherche d'emploi</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-la lettre de motivation</li> <li>-le CV</li> <li>-la communication téléphonique</li> </ul> <p><b>Thème 2.2 L'embauche et la rémunération</b></p> <p><b>-la sélection du salarié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-l'entretien d'embauche</li> <li>le test de sélection)</li> </ul>
<b>3.3 Faire valider son expérience</b>	<i>Juste cité et non abordé dans le détail</i>
<b>PSE en CAP</b>	<b>Eco-gestion en bac pro</b>
<b>4.1.1 Caractériser les textes de référence de la législation du travail</b>	<p><b>Axe 2 L'insertion dans l'organisation</b></p> <p><b>Thème 2.2 L'embauche et la rémunération</b></p> <p><b>-La conclusion du contrat de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les différents types de contrats de travail en vigueur</li> <li>-le contrat de travail : son utilisation, ses caractéristiques, les droits et obligations des parties</li> </ul>
<b>4.1.2 Différencier les contrats de travail</b>	
<b>4.1.3 Caractériser les rémunérations</b>	<p><b>Axe 2 L'insertion dans l'organisation</b></p> <p><b>Thème 2.2 L'embauche et la rémunération</b></p> <p><b>-La rémunération des salariés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les éléments de la rémunération</li> </ul> <p><b>-Les formalités administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les principales formalités liées à l'embauche : déclarations obligatoires, visite médicale, inscription au registre du personnel, déclaration unique d'embauche</li> </ul>